



Saint-Amarin , janvier 2022

Madame, Monsieur

Le Musée Serret fonctionne grâce à un bénévolat totalement désintéressé. Certes la Ville de Saint-Amarin – et nous lui en savons gré – met le bâtiment à notre disposition et assume les grosses dépenses telles que chauffage, électricité, accueil. S'ajoute à cela la cotisation, quasi symbolique, de 10€ de membres sympathisants. Ce sont là nos seules aides externes.

Pour faire rayonner le Musée SERRET en assurant sa promotion et ainsi participer à l'attrait touristique de la Vallée de Saint-Amarin, nous avons cependant besoin de soutien. Aussi, nous nous permettons de vous solliciter, cette année encore, de vous joindre aux efforts que fait notre petite équipe d'actifs. Elle œuvre tout au long de l'année pour donner une belle image de notre musée et surtout à le faire vivre.

Nous joignons à la présente un bulletin d'adhésion pour l'année 2022 que vous pourrez nous retourner accompagné du montant de votre don. A partir de 20€, vous pourrez bénéficier du crédit d'impôt pour lequel nous vous remettrons le justificatif nécessaire à votre déclaration. La cotisation de base reste à 10€ mais ne fera pas l'objet d'un reçu.

Nous vous ferons également parvenir en retour votre carte de membre qui vous donnera, à vous et à votre famille, libre accès au Musée SERRET.

En espérant avoir à nouveau votre soutien et avec nos remerciements,

Nous vous prions de recevoir Madame, Monsieur, nos respectueuses salutations.

Pour les Amis du Musée SERRET et de la Vallée,  
Raymond HALLER  
Président

Le Musée Serret est habilité à délivrer des reçus fiscaux, ce qui vous permet de bénéficier d'un crédit d'impôts à hauteur de 66% de la somme donnée. Quelques exemples non exhaustifs ci-dessous :

Un don de :	20€	30 €	40 €	50€	60 €	75 €	100€
Coût réel après déduction fiscale	6,80€	10,20 €	13,60 €	17 €	20,40 €	25,50 €	66€